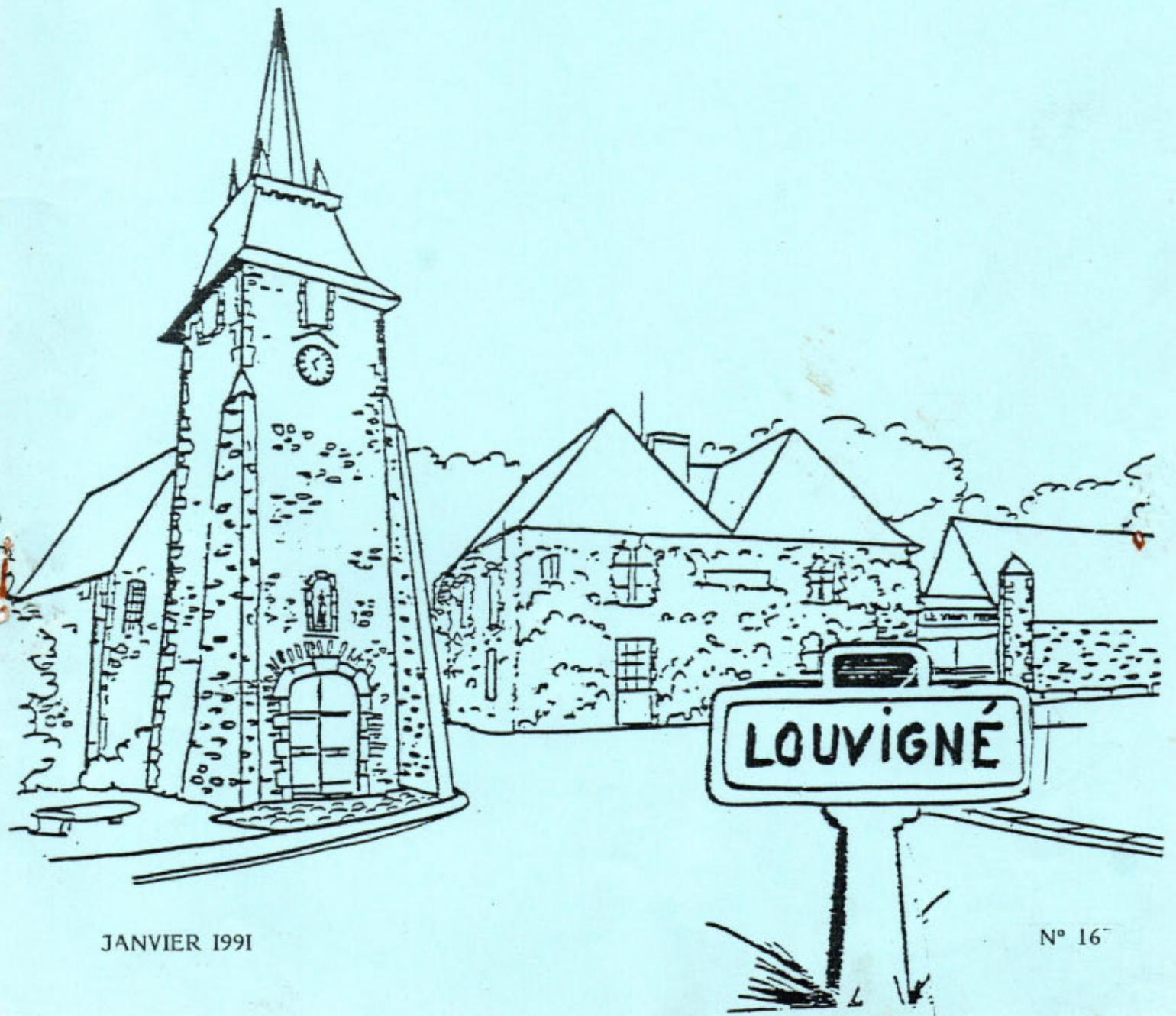


BULLETIN

MUNICIPAL



JANVIER 1991

N° 16

LE MOT DU MAIRE

La Commune est un être vivant et comme tout ce qui vit, elle passe par des stades d'évolution successifs. Autrefois, Commune essentiellement rurale, elle a vu l'arrivée d'une nouvelle population. Ce fut pour LOUVIGNE en quelque sorte une seconde naissance, une seconde vie.

L'accroissement du nombre d'habitants a été régulier et nous avons une population en même temps variée et équilibrée.

Les jeunes sont notre souci majeur, nous voulons qu'ils se plaisent, qu'ils y trouvent détente etc...

Des terrains de sport sont à leur disposition et je pense qu'ils sont bien utilisés.

La commune est entrain de faire un lourd investissement dans une salle de loisirs et son occupation méritera toute l'attention des utilisateurs et j'ose espérer que ceux qui seraient tentés de faire des dégradations ou autres méfaits auront à l'esprit et à coeur de respecter ce bien comme tous les autres d'ailleurs. Cet effort consenti est bien mince et c'est faire preuve de civisme.

Dans le même ordre d'idées la commune a oeuvré pour que le commerce local vive, il ne doit pas servir uniquement parce que l'on a oublié tel ou tel produit à la ville, pour vivre et prospérer une telle activité a besoin de plus que cela et que tout compte fait on a souvent intérêt à s'approvisionner sur place.

La vie d'une commune est faite de toutes ces petites choses, de toutes ces relations qui font la qualité de l'existence, cette qualité nous voulons qu'elle demeure et prospère.

C'est mon voeu le plus sincère à cette époque où nous allons nous offrir les uns les autres des souhaits de bonne et heureuse année 1991.

QUE LOUVIGNE VIVE DANS CET ESPRIT VOILA LE SOUHAIIT QUE JE VOUS
ADRESSE.

Le Maire,

CL. LANDELLE.

EXTRAITS
DES
DECISIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DU 2^{ème} SEMESTRE 90

EXTRAITS DES DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

VENTE ANCIENNE MAIRIE : 1, Place Saint Martin

Monsieur le Maire a signé l'acte de vente le 10 Juillet 1990 en l'étude de Maître DELELIS FANIEN à LAVAL. L'acquéreur, Madame DUCHEMIN de LAVAL, devient, par cet acte propriétaire de l'immeuble sis 1, Place Saint Martin, du jardin attenant et du pré voisin (33 a 54ca) pour un montant global de 400 000 F.

POURQUOI AVOIR VENDU ?

- Seul le rez-de-chaussée était utilisé de façon fonctionnelle ; les niveaux 1 et 2 ne servant que d'entrepôt pour du matériel associatif.
- L'intérieur nécessitait des travaux de remise en état (chauffage tapisseries...)
- Les annexes (garage à matériel) ne présentait qu'une surface au sol réduite devenant insuffisante.

Or, Monsieur BALIDAS décidait alors de mettre en vente sa propriété comprenant :

- La maison d'habitation, en excellent état, dont la transformation en Mairie n'entraînait pas de frais importants (Voir "Bilan des réalisations")
- Un petit local annexe pouvant être aménagé en "Agence Postale"
- Un hangar de 216 m² divisé en deux parties : L'une servant de remise pour le matériel d'entretien communal, l'autre étant utilisé provisoirement pour les activités de la section tennis de table et la gymnastique scolaire en cas d'intempéries.
- deux granges, de surface importante, aménageables à l'avenir selon les besoins.
- un jardin potager loué à Monsieur LEBLAIS en échange de l'entretien de celui-ci.
- le Logement 4, Place Saint Martin, mis en location à Monsieur GUESDON Joël.

Ajouté à cela que le fait que cette propriété, de plain-pied, jouit d'une situation privilégiée au centre du bourg et d'un cadre naturel fort plaisant.

Le Conseil Municipal, après avoir pris en considération tous ces éléments, a jugé le moment opportun pour procéder à l'achat qui devait sensiblement être compensé par la vente de l'ancienne mairie. Si vous souhaitez visiter ces nouveaux locaux, une journée portes-ouvertes est prévue le dimanche 13 janvier de 10 heures à 12 heures. Ceci tient lieu d'invitation.



SALLE DE LOISIRS

OU EN SOMMES NOUS ?

Depuis Juillet 1990, chacun a pu voir sortir de terre et prendre forme la future "Salle de Loisirs".

Actuellement l'état d'avancement des travaux est sensiblement en concordance avec le planing des prévisions. Quand pourra-t-on l'utiliser ? Il est difficile de répondre de façon certaine à cette question. Toutefois il est possible d'envisager Février si le certificat de conformité et l'autorisation d'ouverture sont accordés préalablement par les services administratifs compétents.

Comment fonctionnera-t-elle ? Une commission du Conseil municipal va élaborer un règlement en procédant tout d'abord à l'étude précise des besoins des associations de Louvigné demeurant prioritaires - Réunion 7 Décembre 1990 - Ce règlement précisera entre autres les tarifs de location, les modalités d'utilisation..... Aucune réservation pour l'année 1991 ne sera prise en compte avant le 17 janvier 1991.

Il est à noter que, dans le cadre de cette construction, le Conseil Municipal a décidé d'équiper la salle de loisirs d'une cuisine fonctionnelle pour environ 200 convives dans l'optique de locations pour banquets, séminaires avec repas, dînes dansants

Quant aux extérieurs, une première tranche de travaux prévoit un parking visiteurs, un parking service et les abords immédiats de la salle.

ECLAIRAGE PUBLIC : Impasse Grande-Rue :

Pour améliorer la sécurité des usagers un candélabre d'éclairage public a été installé sur le bâtiment de la propriété de Mademoiselle LANGLAIS, Impasse Grande-Rue

BENNE A ORDURES NON MENAGERES

L'utilisation qui était faite de la benne à ordures ne donnant pas satisfaction, Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un système de ramassage par les Chiffonniers d'EMMAUS, sous la responsabilité d'un Conseiller Municipal. Le ramassage a lieu, à la Mairie, le premier lundi de chaque mois.

Une benne à ordures sera mise à disposition les :

- du 27 AVRIL 1991 au 2 MAI 1991

- du 26 DECEMBRE 1991 au 31 DECEMBRE 1991

PROJET D'AMENAGEMENT FONCIER

Dans le cadre du Contrat Régional de Développement des 5 Rivières, le conseil municipal a décidé de mettre en place, pour la commune de Louvigné, une préeétude d'aménagement foncier. Le but de cette préeétude est d'établir le constat parcellaire des exploitations agricoles et de susciter les souhaits éventuels des exploitants désireux de procéder à des échanges amiables de terre.

En aucun cas il ne s'agit d'un remembrement ! Les services de la Direction Départementale de l'Agriculture procéderont à cette préeétude avec la commission communale composée des personnes suivantes : Messieurs CRIBIER Serge - PEU Georges - Me LANDELLE Gisèle
Messieurs DEFFAY Georges et GAUTIER Loïc

AGENCE POSTALE

Dans le souci de maintenir à Louvigné, un service public en voie de disparition, le Conseil Municipal a décidé de passer une convention avec la Direction générale de la Poste. A compter du 3 janvier 1991 une permanence sera assurée dans un local annexe de la Mairie les LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI DE 16 heures à 18 heures et le SAMEDI DE 9 heures 30 à 11 heures 30.

COMMISSION ZONE D'ACTIVITES

La Commission mise en place en mars 1990 a effectué des démarches près des chambres consulaires et projette l'installation d'un panneau publicitaire à proximité de la zone d'activités. Il est important de rappeler aussi qu'une exonération provisoire de la taxe professionnelle est accordée pour toute création, sur LOUVIGNE, de nouvelles entreprises.

MAGASIN d'ALIMENTATION

Le précédent bail précaire arrivant à échéance le 4 octobre 1990, il était opportun de procéder au renouvellement. Poursuivant sa politique de soutien au commerce rural, le conseil municipal a décidé de reconduire le bail pour une durée de 9 ans. ce bail sera révisable tous les trois ans. le prix du loyer mensuel est fixé à 500 F., mais la gratuité est accordée pour les trois années à venir.



BILAN DES REALISATIONS COMMUNALES EN 1990

PROGRAMME	MONTANT T.T.C.	SUBVENTION PERCUE OU A PERCEVOIR	REMBOUR- SEMENT T.V.A. en 92	EMPRUNT	PART COMMUNALE
Achat d'une tondeuse	9 790,00	2.490	873,00	-	6 427,00
Batiments communaux (réparation tempête)	9 289,58	6 722	1 456,58	-	1 111,00
Voirie	91 990,16	15 512	14 426,00	--	65 382,54
Eclairage public impasse grande-Rue	3 949,38	-	619,00	--	3 330,38
MAIRIE (acquisition du bâtiment)	483 667,09	20 000 450 000 (vente immeuble)			13 667,09
Aménagement de la mairie	32 200,35		5 050,00	--	27 150,35



ASSOCIATIONS

(COMPTE-RENDU DES PRESIDENTS)

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Le Centre de Loisirs 1990 a été une réussite.

Grâce à l'équipe d'animation très homogène.

Grâce à la bonne volonté de toutes les personnes qui ont oeuvrés au bon fonctionnement du centre.

Enfin grâce aux enfants eux-mêmes pour leur participation à toutes les activités proposées.

Nous remercions tout le monde sans exception.

Le Centre de Loisirs, c'est un actif au niveau du matériel (de cuisine - des tentes pour organiser des camps - des jeux etc), évalué à 14 000 F. c'est un budget équilibré. C'est pourquoi nous attirons l'attention de toutes les familles. IL faut dire que le Centre de Loisirs est en danger. Le Bureau démissionne. Chacun pour des raisons différentes. Nous lançons un appel aux parents volontaires pour être remplacés. Nous aiderons suivant nos possibilités le nouveau bureau. Chacun aura un tract dans sa boîte aux lettres, des solutions existent.

UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE AURA LIEU LE 18 JANVIER 1991

Pour que vive l'association familiale et le centre 1991.

Le Bureau

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ECOLE PUBLIQUE

Programme des manifestations organisées en 1991 par l'Ecole de Louvigné

samedi 6 Avril 91 : THEATRE

dimanche 23 Juin 91: FETE DE L'ECOLE

Les Enseignants vous remercient à l'avance de votre participation massive à ces manifestations au profit des enfants de l'Ecole.



CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'Amitié est heureux de faire part à ses adhérents de ses activités de l'année 1990.

- Journée de détente et calme en promenade fluviale sur la Mayenne le 8 Août
- Notre premier pique-nique à ARQUENAY du 5 Juillet ainsi que celui de Commer au coeur de notre belle forêt le 20 Septembre furent très appréciés.
- un repas de fin d'année le 6 décembre 1990 avec participation de 55 F. par adhérent.
- une assemblée générale aura lieu le 10 JANVIER 1991. Retraités et pre-retraités sont cordialement invités.

MEILLEURS VOEUX A TOUS.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Au cours de l'assemblée générale du 21 Septembre 1990, le bureau a renouvelé trois de ses membres non, sans difficulté.....

Ont été élus :

Présidente : Annick TREMBLAY

Vice-Président : Loïc LOLLIVIER

Trésorière : Brigitte ABIVIN

Secrétaire : Jeanine BRUNEAU

Secrétaire trésorière adjointe : Marie- Paule MENARD

Membres : Catherine CARCEL - Frédéric NZET - Stéphane FOUILLEUL - Françoise PEYLET.

Le Bureau de l'Association vous présente ses Meilleurs Voeux pour 1991 et souhaite une participation active des parents ainsi que des louvignéens aux différentes manifestations car sans VOUS nous ne pouvons rien....

Dès à présent retenez la date de la fête de l'école : 23 JUIN 1991.

ASSOCIATION SPORTIVE : SECTION BASKET

L'assemblée générale clôturant la saison 89-90 et préparant celle de 90-91 s'est tenue le 16 juin 1990. Il faut remarquer que les parents sont venus plus nombreux que les années précédentes (12 Familles étaient représentées) ce qui est encourageant pour les bénévoles qui encadrent les équipes et pour le bureau.

Celui-ci a été partiellement renouvelé et se présente comme suit :

PRESIDENT : Mr. COQUELIN
SECRETARE : Mme MASSEROT
TRESORIER : Mme GOUYER
MEMBRES : Mme LEDUC
Mme ROUSSEL
Mme ROUSSELET
Mr COUTARD

Saison 90-91

- L'effectif des joueurs restent stable, 3 équipes sont toujours engagées
- une équipe poussine, 9 licenciées, entraînée par Carine COUTARD et Stéphanie PLUMAS et managée par Isabelle COUTARD.
 - une équipe benjamine, 9 licenciées, entraînée et managée par Erwann PHILIPPE
 - un équipe cadette, 8 licenciées, entraînée par Michel COUTARD et managée par Maryline GUEST.

Les Matches à Louvigné sont arbitrés par Michel COUTARD. la table de marque est tenue pour les feuilles de matchs par Mmes LEDUC - MASSEROT et ROUSSELET.

Pour le chronomètre, le bureau fait appel aux parents dont l'enfant jolue à Louvigné pour tenir ce poste. ce n'est pas compliqué, au début il y aura toujours quelqu'un pour vous aider, renseignez-vous auprès des membres du bureau.

Abri en construction

Il servira au Basket et au Football.

Pour le basket il permettra d'abriter les personnes qui tiennent la table de marque (ce n'est pas un luxe) dans le passé elle était tenue dehors.

Pour le football il devra servir de vestiaire pour l'arbitre.

La construction est assurée par des parents bénévoles des deux sections citées, le bureau les remercient, vivement, les matériaux ont été payés par la Commune.

Le Bureau est heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Le Bureau

ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE

De nouveaux pongistes se sont inscrits cette année. L'engagement d'une division 5 et d'une division 4 a pu se faire.

L'association du tennis de table souhaite leurs Meilleurs Voeux 91.

LE BUREAU

Président : Monsieur BEZIER Roland 33, Le Logis du Pré de la Fontaine - tél. 43.37.37.98

Secrétaire: Monsieur LANDAIS Jean-Charles 24, Résidence l'Angelière - tél. 43.37.34.76

Trésorier : Monsieur GUESDON Joël, 4, Place saint Martin

ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS

La section Tennis compte 105 adhérents issue de 51 familles

Le Tournoi qui s'est déroulé au mois de juin a réuni 18 adultes et 13 enfants. Dans chaque catégorie il a pu être constitué un groupe exclusivement féminin.

Chez les adultes, Christophe ROUZIERE a brillamment remporté la finale devant Joël TROUILLARD, la partie s'est déroulée en 3 sets et a duré plus de 2 heures.

Chez les enfants Emilien TROUILLARD l'a emporté en 2 sets devant Romain REAUTE.

Annick TREMBLAY et Anita GENDRON ont été respectivement la meilleure dame, et la meilleure jeune fille classées dans leur catégorie.

Nous arrivons à la fin de l'année, bientôt ce sera l'assemblée générale, nous espérons que les adhérents seront nombreux à y assister.

Le Bureau,



COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Louvigné vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous offrents tous leurs Meilleurs Voeux pour 1991.

Suite à notre assemblée générale l'association se compose de 19 membres actifs :

Président : Yves LAPIERRE
Vice-Président : Daniel HOUDAYER
Secrétaire : Maryvonne GUIBERT
Trésorier : Sylvain LELOUP

Membres : Guy BOUVET - Jean-Pierre DELIGEON - Alain DUBOIS - Stéphane FOUILLEUL
Marcel GOUGEON - Jean-Bernard LE GALLIOT - Christian LEPECQ -
Philippe MONNIER - Jean MOUSSAY - Alain MOUSSAY - Françoise PEYLET
Claude RABOT - Serge ROUSSELET et Annick VALLEE.

Un nouveau membre est venu se joindre à l'équipe Xavier LEBLAIS Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Voici notre programme pour l'année 1991 :

- SAMEDI 12 JANVIER 1991 à 20 heures 30 : CONCERT A L'EGLISE de LOUVIGNE
avec l'HARMONIE d'EVRON
- Le 26 MAI 1991 : assemblée annuelle
- le 14 SEPTEMBRE : SOIREEE CHOUROUTE

En milieu d'année nous vous proposerons un voyage au PARC ASTERIX.

Le Comité.

CLASSES "O"

Le banquet des Classes "O" se tiendra à LOUVIGNE le samedi 16 Mars 1991.

Cette soirée est organisée avec quelques mois de retard afin qu'elle puisse se passer à LOUVIGNE même, dans la nouvelle salle de loisirs, mais il n'est jamais trop tard pour s'amuser.

Dès à présent prenez note de cette date et rendez-vous nombreux, personnes des classes comme amis le 16 mars 1991.

Pour tous renseignements :

Monsieur Serge ROUSSELET : tél. 43.37.32.76
Monsieur Alain MOUSSAY : tél. 43.90.90.57

JUMELAGE : ARGENTRE - LOUVIGNE - BABENHAUSEN

A la suite de la réunion du 10 Mai 1990 à ARGENTRE, un Comité de Jumelage s'est créé avec ses statuts et son bureau.

Ce jumelage devrait permettre d'effectuer des échanges culturels, sportifs..... Comme cela se pratique avec succès dans un certain nombre de communes.

Le Bureau s'est réuni à plusieurs reprises afin de faire avancer le projet.

Pour l'instant :

- Le Maire de BABENHAUSEN a été informé des démarches effectuées dans nos deux communes.

- des commissions ont pris des contacts avec des communes déjà jumelées afin de profiter de leur expérience.

Il serait souhaitable que toutes les personnes intéressées par le jumelage adhèrent au comité. Des cartes de membres sont à votre disposition (10 F. la carte) dans les mairies d'Argentré et de Louvigné, ainsi que chez les membres du bureau dont les noms suivent.

Que vous ayez ou non assisté aux réunions précédentes, vous êtes conviés à l'Assemblée Générale le 28 Janvier à la Mairie d'Argentré à 20 heures 30.

POUR ARGENTRE :

Mesdames GOHIER
LONGUEVRE
DY
Mademoiselle FONTAINE

Messieurs DESCOTTES
LEFORT C.
DUCHENE J.L.
PICHOT G.
FOUGERE
LEUDIERE P
ROBINET G.
RENARD F.

POUR LOUVIGNE :

Monsieur Yves LAPIERRE
Monsieur Sylvain LELOUP
Madame Yvette GUELLAEN
Monsieur Jean-Claude COQUELIN
Monsieur Michel COUTARD
Monsieur André BARDOU



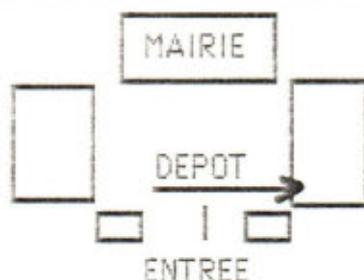
RAMASSAGE ORDURES

Les consignes pour l'utilisation de la benne à ferrailles n'étant pas respectées par quelques usagers, il devient difficile de continuer à assurer ce service. En conséquence, la Municipalité a mis sur pied un nouveau mode de collecte et d'évacuation des ordures **non ménagères et non végétales**. Désormais le ramassage sera assuré :

par qui ?

Les compagnons d'Emmaüs, La Chevalerie, Villiers Charlemagne

Où ?



QUOI ?

TOUT ce qui comporte une possibilité de **RECYCLAGE**
Vieil électro-ménager (sauf postes TV)
Papiers, journaux, en sacs ou ficelés par paquets
Vêtements et chiffons
Ferrailles

QUAND ?

Le ramassage aura lieu le 1er lundi de chaque mois à compter du **lundi 1er octobre**. Le **dépôt** devra se faire le **samedi** précédent soit les
05/01/ - 02/02 - 02/03 - 06/04/ - 04/05 - 01/06/ - 29/06/ - 03/08 - 31/08/91

A QUELLE
HEURE ?

DE 10 heures à 12 HEURES

ATTENTION :

- Ce ramassage est strictement réservé aux habitants de LOUVIGNE
- En cas de gros débarras contacter la mairie pour un enlèvement à domicile.
- Le ramassage des **ordures ménagères** reste inchangé. (Tous les mercredis matin)
- Le **container** destiné à recevoir les **bouteilles en verre et plastique** est toujours à votre disposition, rue du Prieuré. Lorsque celui-ci est plein, inutile de déposer au pied du container !!!
- La **décharge**, route de la Doyère, est strictement réservée
 - aux **déchets végétaux** (sont strictement interdits les dépôts de verre, gravats, sacs plastiques, emballages divers.) 2 plaintes ont déjà été déposées près de la gendarmerie pour non respect de l'arrêté municipal.
- aux habitants de Louvigné.

Un peu de civisme de la part de chacun facilitera la vie de tous !

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1990

-0-0-0-00--00-0-0-00-0-0-00-00-

NAISSANCES

DUBOIS	Aurélien	27, Les Logis du Pré de la Fontaine	Le 26 Avril 1990
PENEL	Cynthia	21, Les Logis du Pré de la Fontaine	le 9 Juillet 1990
LAISIS	Alexis	5, Les Logis du Pré de la Fontaine	Le 27 Juillet 1990
CAMPAS	Maud	4, Place des Tisserands	Le 23 Septembre 1990
MEZIERES	Pierre-Louis	Bouge	Le 2 Décembre 1990

MARIAGES

LANDAIS Jean-Charles et SNEHOTTA Suzanne	Le 12 Mai 1990
TAROT Jean-François et PEU Marvline	Le 18 Août 1990
CAILTON Jean-Pierre et LAMBERT Katia	Le 25 Août 1990

DECES

POTTIER	Emma	2, rue du Prieuré	Le 8 Janvier 1990
MEZIERE	Jean-Luc	La Gde Paumardière ARGENTRE	Le 1er Mars 1990

TRANSCRIPTIONS DE DECES

GAROT née BLU Jeannine, décédée à LAVAL le 15 octobre 1990 à l'âge de 47 ans

MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 1991

- 12 janvier : Concert à l'église avec l'harmonie d'Evron
- 13 Janvier : Mairie : Portes ouvertes de 10 heures à 12 heures
- 28 Janvier : Assemblée Générale Comité de Jumelage à la Mairie d'Argentré à 20H30
- 9 et 10 Février : Concours de belote du Club de l'Amitié
- 15 Février : Concours de belote des A.F.N. de LOUVIGNE
- 16 Février : Galette des Rois du Football
- 2 Mars : Inauguration de la Salle de Loisirs
- 16 Mars : Fête des Classes "0"
- 6 Avril : Théâtre organisé par les Ecoles
- 14 Avril : Bal du 3ème Age
- 26 Mai : Assemblée annuelle communale
- 23 Juin : Fête de l'Ecole
- 14 Septembre : Soirée Choucroute
- 5 octobre : Soirée des Associations
- 17 Novembre : LOTO organisé par l'Association des Parents d'Elèves de LOUVIGNE

SECRETARIAT DE MAIRIE : HORAIRES d'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI - MARDI	de 15 heures 30 à 18 heures
JEUDI et VENDREDI	
MERCREDI	de 10 heures à 12 heures
SAMEDI	de 8 heures à 12 heures